



BENOR

CERTIFICAT DE PRODUIT

BCCA déclare qu'il a été constaté que le demandeur

Wavin Belgium nv
Gentse Baan 62
BE - 9100 Sint-Niklaas

prend les mesures nécessaires pour que les produits

PE, Chambres d'inspection DN 1000 TEGRA rotomoulage,
avec diamètre interne de DN1000 (classe 2) et la profondeur
de pose maximale autorisée de 6 m, mesurée depuis le fond de fouille
et avec un niveau maximal de la nappe phréatique de 5 m et classe de la
charge assimilable: E (150kN)

fabriqués dans l'unité de production

Wavin Nordisk as
Wavinvej 1
DK - 8450 Hammel

N°: A-B-C-D-E

A: **BB**
B: **601**
C: **352**
D: **13598-2 PE**
E: **3838**

peuvent répondre à une spécification, établie selon les règles de la norme **NBN EN 13598-2**
Systèmes de canalisations en plastique pour les égouts enterrés sans pression en - Poly
(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE)
Spécifications pour les regards, les chambres d'inspection. Et les branchements dans les
Zones de circulation et dans les réseaux enterrés profondément.

Valable:

du
01-10-2015

au
30-09-2018

Le certificat est attribué sur base de l'examen et de l'acceptation des **essais types initiaux (ITT)** pertinents sur des échantillons représentatifs, pris sur le lieu de production, et sur base de l'inspection initiale de la production et du système de **contrôle de production (FPC)**.

BCCA confirme que le producteur soumet sa production à un système de contrôle de production adéquat et qu'il effectue régulièrement des essais sur des échantillons, prélevés de la production suivant un plan d'échantillonnage fixé. BCCA surveille la production et le contrôle de production par des audits de système FPC annuels, par des contrôles périodiques des registres d'autocontrôle et par l'assistance à des essais.

Sur base de l'attribution et le maintien du certificat, le producteur a droit à l'usage de la marque BENOR afin d'attester la conformité de ses produits.

Ce certificat est valable pendant la période de validité mentionnée ci contre pour autant que les spécifications normatives et les conditions normatives restent inchangées

Fait à Bruxelles, le 14 décembre 2015.

Rue d' Arlon 53,
B - 1040 BRUXELLES

Tel. : + 32 2 238 24 11
Fax. : +32 2 238 24 01

www.bcca.be



ir. Benny De Blaere
Directeur Général